



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 20.093

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 27 février 2020

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 02 mars 2020
Certifié Conforme

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00080 17/2/2020	AN690, AN689	259 m ²	Habitation et Mobilier pour 3000€
DIA17306 20 00081 18/2/2020	AZ255	405 m ²	Lot n°8 : un appartement
DIA17306 20 00082 18/2/2020	AL241	196 m ² 92 m ²	Habitation
DIA17306 20 00083 18/2/2020	BE612	416 m ² 79 m ²	Habitation et Mobilier pour 3000€
DIA17306 20 00084 19/2/2020	BE725	620 m ² 86 m ²	Habitation
DIA17306 20 00085 19/2/2020	BK717	8 m ²	Bande de terrain pour rectificatif de limites
DIA17306 20 00086 19/2/2020	AR262	525 m ² 86 m ²	Habitation

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00087 20/2/2020	BE367 p	274 m ²	Jardin
DIA17306 20 00088 20/2/2020	AO451	309 m ² 60 m ²	Habitation
DIA17306 20 00089 20/2/2020	AM30	580 m ² 95 m ²	Habitation
DIA17306 20 00090 20/2/2020	BX9	575 m ²	Habitation
DIA17306 20 00091 20/2/2020	AD807	201 m ² 80 m ²	Habitation
DIA17306 20 00092 20/2/2020	AN5	1038 m ²	Lots n°2 et 6 : un appartement et un garage, et Mobilier pour 8650€
DIA17306 20 00093 21/2/2020	BH333	593 m ²	Habitation
DIA17306 20 00094 21/2/2020	AD73	193 m ² 40 m ²	Rente viagère : Habitation
DIA17306 20 00095 24/2/2020	BW305	454 m ² 85,2 m ²	Habitation

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 20 00096 24/2/2020	BH1565	3023 m ²	Lots n° 86, 122 et 167 : un appartement, un parking et une cave
DIA17306 20 00097 24/2/2020	AZ20, AZ480	1021 m ²	Habitation
DIA17306 20 00098 25/2/2020	BH1192	317 m ² 81 m ²	Habitation
DIA17306 20 00099 25/2/2020	AO212	231 m ² 91 m ²	Habitation
DIA17306 20 00100 26/2/2020	BR620	588 m ²	Terrain à bâtir
DIA17306 20 00101 26/2/2020	AD97	308 m ² 60 m ²	Habitation
DIA17306 20 00102 26/2/2020	BH742	253 m ² 83 m ²	Habitation
DIA17306 20 00103 26/2/2020	AZ133	332 m ²	Habitation
DIA17306 20 00104 26/2/2020	AB527	871 m ² 81 m ²	Lots n°10, 24 et 28 : un appartement, un garage et une cave

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 20 00105 27/2/2020	AK486	184 m ²	CESSION DE FONDS DE COMMERCE : Décoration et équipement de la maison
DIA17306 20 00106 27/2/2020	AH676, AH677, AH678, AH681	772 m ²	CESSION DE FONDS DE COMMERCE : décoration, jouets et textile